

TERMES DE REFERENCES
Contrat de consultant individuel
EVALUATION DES EMISSIONS DE LA VOIX DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INDRAP
AU NIGER

CONTEXTE

L'Institut National de Documentation de Recherche et d'Animation Pédagogiques (INDRAP) est un établissement public à caractère administratif (EPA) créé par la loi 74 -04 du 04 mars 1974.

Cette structure sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique (MEP/A/PLN/EC), l'INDRAP a pour mission d'améliorer le système éducatif nigérien à travers :

- 1) La recherche appliquée dans le domaine de la terminologie en langues nigériennes,
- 2) La conception et la mise en oeuvre des innovations pédagogiques
- 3) L'élaboration des manuels, des guides du maître, d'autres supports pédagogiques
- 4) Des actions de formation, d'information et de sensibilisation des acteurs du système éducatif, dont la formation initiale et continue des enseignants et encadreurs pédagogiques nigériens du niveau préscolaire au niveau secondaire
- 5) Les formations à la carte au profit des organismes publics et privés, des ONG exerçant au Niger et dans d'autres pays de la sous-région

Une partie des réalisations de l'INDRAP sont diffusées à travers ses émissions hebdomadaires « la voix de l'enseignement » diffusées sur les ondes de la voix du Sahel sur l'ensemble du territoire nigérien et au-delà. Depuis la création de l'INDRAP, des milliers d'émissions ont été réalisées en raison d'une diffusion par semaine. Ces émissions constituent, pour le système éducatif nigérien, une valeur ajoutée appréciable pour le renforcement des capacités du public cible que sont les enseignants et enseignantes, les encadreurs pédagogiques de proximité (directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques et inspecteurs pédagogiques).

Cette mission de l'INDRAP se justifie par les besoins nouveaux qui découlent de l'accroissement du nombre d'enseignants parfois sans formation pédagogique, et du contexte actuel caractérisé par l'importance que prennent de plus en plus les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la formation des enseignants et dans l'enseignement-apprentissage.

A cet effet, à travers le programme de renforcement de capacités pour l'éducation (CapED), l'UNESCO a doté la cellule audiovisuelle de l'INDRAP en équipements lui permettant d'assurer la réalisation, la production, le montage d'émissions à caractère pédagogique et d'importance capitale pour le système éducatif.

Le Bureau multisectoriel régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel), dans le cadre du CapED au Niger, recrute un consultant qui sera chargé de procéder à l'évaluation de l'émission « la voix de l'enseignement ».

OBJECTIF DE LA CONSULTATION

L'objectif de la consultation est de procéder à une évaluation des émissions de l'INDRAP « la voix de l'enseignement » en vue d'améliorer leur fonction de renforcement à distance des capacités des enseignants, encadreurs et autres acteurs du système éducatif nigérien en considérant l'évolution des technologies de l'information et de la communication.

ETENDUE DE L'EVALUATION

Cette évaluation analysera la pertinence, l'efficacité et la durabilité de l'émission dans son format actuel. Les données seront collectées dans trois régions dont au moins deux qui ne sont pas contiguës à la région de Tillabéri.

Les questions indicatives d'évaluation sont les suivantes :

1) Pertinence:

La mesure dans laquelle les émissions sont alignées (a) sur les politiques et plans nationaux, les programmes de formation et d'enseignement et les approches pédagogiques en application et (b) sur les besoins des groupe(s) cible(s).

1. Les contenus des émissions sont-ils alignés sur les politiques et plans nationaux, les programmes de formation et d'enseignement et les approches pédagogiques en application?
2. Dans quelle mesure ces renforcements de capacités à distance via les émissions sont-ils alignés en complémentarité avec/ou se chevauchent-ils avec ceux d'autres acteurs de l'éducation, agences de mise en oeuvre ou partenaires de développement?
3. En quoi l'émission « Voix de l'enseignement » répond-elles aux besoins des enseignants en terme de renforcement des capacités ?

2) Efficacité:

La mesure dans laquelle les émissions atteignent les objectifs fixés de renforcement des capacités.

1. Comment les contenus des émissions sont-ils déterminés? L'INDRAP dispose-t-il d'un plan de renforcement des capacités à travers les émissions ?
2. Quel système est mis en place pour assurer le suivi de ce plan/de ces émissions et mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés/objectifs ?
3. Quelles sont les forces, faiblesses et limites du renforcement des capacités à travers l'émission ?
4. Quelle est la portée de ces renforcements de capacité en terme de cibles touchées par rapport à l'ensemble des cibles?
5. Quels sont les principaux facteurs qui influencent la réalisation ou la non-réalisation de ces résultats/objectifs ?
6. Quels changements ces émissions induisent-elles auprès des groupes cibles (et au-delà) ?
7. Y a-t-il des effets inattendus de ces émissions ?
8. D'autres moyens de diffusion permettraient-ils d'atteindre de meilleurs résultats et lesquels ?

4) Durabilité:

Cela concerne la question de savoir si les avantages induits par chacune de ces émissions sont susceptibles de se poursuivre après l'émission.

1. Dans quelle mesure d'autres acteurs de l'éducation, y compris les groupes cibles, sont-ils associés dans la conception, la réalisation et le suivi des émissions ?
2. Dans quelle mesure et comment les avantages du projet se poursuivront-ils après l'arrêt du soutien de l'UNESCO ?

3. Dans quelle mesure et comment les bénéfices de ces renforcements des capacités à distance se poursuivront après les émissions ?

TACHES

Dans le cadre du programme de renforcement des capacités pour l'éducation (CapED) mené au Niger, sous l'autorité du Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar et sous la supervision du responsable Principal de Projet, le contractant procédera à l'évaluation des émissions de l'INDRAP « la voix de l'enseignement » en vue d'améliorer leur fonction de renforcement à distance des capacités des enseignants, encadreurs et autres acteurs du système éducatif nigérien, conformément aux termes de référence ci-joints:

En particulier, le contractant devra :

1. S'entretenir avec l'INDRAP et prendre de connaissance de la documentation et des informations disponibles sur les émissions.
2. Elaborer et soumettre un rapport initial basé sur l'analyse documentaire et des informations disponibles et retraçant brièvement l'historique de l'évolution de ces émissions. Le rapport contiendra également la méthodologie proposée pour l'évaluation, les outils de collecte des données et le calendrier de l'évaluation.
3. Recueillir les informations auprès des acteurs concernés en vue d'évaluer la pertinence, l'efficacité et la durabilité des émissions « la voix de l'enseignement ».
4. Analyser les données.
5. Produire et soumettre pour commentaires un projet de rapport d'évaluation contenant des recommandations pour améliorer de la fonction de renforcement à distance des capacités des acteurs de l'éducation.
6. Soumettre le rapport final d'évaluation.

ROLES ET RESPONSABILITES

L'évaluation sera menée par un évaluateur externe. L'évaluateur sera responsable de la collecte des données, de l'analyse et de la rédaction du rapport.

Il/elle sera également responsable de toute la logistique liée à son travail, notamment l'espace de travail, les arrangements pour les déplacements, l'impression de documents, communication et l'ordinateur portable/fixe.

L'équipe du CapED Niger fournira la documentation disponible à l'évaluateur et facilitera le contact avec les parties prenantes à consulter lors de l'évaluation.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette consultation, les résultats attendus sont :

- La pertinence, l'efficacité des programmes de diffusion des émissions de la voix de l'enseignement de l'INDRAP sont analysés en fonction de leur alignement avec les orientations du système éducatif, les besoins et attentes des auditeurs (enseignants, enseignantes, encadreurs pédagogiques et autre acteurs) et des propositions d'amélioration sont formulées.
- Des recommandations pour améliorer la fonction de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation en tenant compte de l'évolution des technologies de l'information et de la communication sont proposées.

LIVRABLES

- Rapport initial
- Projet de rapport d'évaluation
- Rapport d'évaluation final

Le rapport d'évaluation finale sera structuré comme suit :

- Page de titre
- Résumé (maximum 2 pages)
- Contexte
- Objet de l'évaluation
- Méthodologie de l'évaluation
- Résultats
- Leçons apprises et défis
- Conclusions
- Recommandations
- Annexes (dont la liste des parties prenantes consultées, les documents consultés, les TDR, les outils développés dans le cadre de l'évaluation et toute autre information utile)

PERIODE DE MISE EN ŒUVRE

L'évaluation devra être réalisée d'ici la fin de l'année 2019.

QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Qualification requise

- Etre titulaire d'un diplôme BAC + 5 en sciences de l'éducation, formation des enseignants et encadreurs ou autre domaine pertinent avec au moins 10 ans d'expérience.
- Une expérience avérée dans la conception, la planification, l'application de méthodes qualitative et quantitatives d'évaluations, en particulier de projets et programmes d'éducation ou de formation à distance
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'écriture en français

Expérience souhaitée

- Avoir une bonne connaissance du système éducatif nigérien
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation à distance des enseignants

COMMENT POSTULER

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 12 novembre 2019 en version électronique aux adresses suivantes : c.collin@unesco.org et s.boubacar@unesco.org

- Un CV
- Une lettre de motivation précisant en quoi le candidat est qualifié pour conduire le travail proposé
- Une offre technique indiquant l'approche proposée pour conduire le travail, un calendrier ainsi qu'une proposition financière
- Deux rapports d'évaluation rédigés récemment
- Deux références